



PRIMATURE

CELLULE DE PREVENTION ET D'APPUI A LA GESTION DES URGENCES (CPGU)

PROJET REGIONAL POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE

PRRC

(P180171, IDA N°7326-MG)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (SERVICES DE CONSEIL-SELECTION DES FIRMES)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

MADAGASCAR

PROJET REGIONAL POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE – PRRC

P180171, IDA N°7326-MG

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU
D'ETUDES EN CHARGE**

**DE LA COLLECTE DE DONNEES PERIODIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN
SYSTEME DE SUIVI DE LA RESILIENCE ET DE LA VULNERABILITE REPARTIES EN
CINQ LOTS**

AMI N° 04-2026/C058/CPGU/PRRC

N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : MD-CPGU-C058

Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet Régional pour la Résilience Climatique (PRRC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « COLLECTE DE DONNEES PERIODIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE SUIVI DE LA RESILIENCE ET DE LA VULNERABILITE REPARTIES EN CINQ LOTS ».

Les services de consultants (« les services ») comprennent la collecte, de manière régulière, des données quantitatives et qualitatives fiables auprès d'un échantillon représentatif de ménages constituant un panel, dans les zones d'intervention du FID où il déploie ses programmes de développement et d'assistance sociale, notamment dans le cadre de la réponse aux chocs climatiques. La totalité de la taille de l'échantillon est de 12 123 ménages dispatché en 5 lots à savoir lot 1 le Sud regroupant les régions d'Androy, Atsimo Andrefana, Anosy, Ihorombe, lot 2 l'Ouest dont les régions concernées sont Menabe, Boeny, Betsiboka, Sofia, lot 3 le Nord regroupant les régions de Diana, Sava, lot 4 l'Est regroupant les régions d'Atsimo Atsinanana, Atsinanana, Vatovavy Fitovinany, Analanjirofo, Vatovavy, Fitovinany et lot 5 CENTRE (HAUTES TERRES) à savoir Analamanga, Haute Matsiatra, Vakinankaratra, Itasy, Amoron'i Mania,

Bongolava, Alaotra Mangoro. Et la prestation du cabinet s'étendra sur une période de huit (8) mois, incluant six (6) mois consacrés à la collecte des données, laquelle sera organisée en trois (3) vagues distinctes. Chaque vague de collecte s'étalera sur une durée de vingt (20) jours, sous réserve de la taille de l'échantillon et des éventuelles contraintes d'accès aux zones ciblées.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet PRRC invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants : le cabinet doit être un cabinet d'étude, ou un groupement de cabinets d'étude :

- ✓ œuvrant dans le domaine du suivi-évaluation des projets/programmes de développement rural, avec au moins 7 ans d'existence et à jour vis-à-vis de la fiscalité;
- ✓ Justifier d'au moins deux (02) expériences avérées en collecte de données socio-économiques auprès d'au moins 1000 ménages;
- ✓ Avoir réaliser au moins deux (02) études sur le développement rural, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire ou le changement climatique.

Les expériences non justifiées par des attestations ou certificats de bonne fin ne seront pas comptabilisées. Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de juillet 2016 révisé en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 09h00 à 17h00.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par fax, ou par e-mail) au plus tard le **04 Août 2026 à dix heures(10h) heure locale**.

À l'attention de : Monsieur RANDRIANIRINA Patrick, Coordonnateur National du Projet PRRC
Bâtiment Maison des Produits 67 Ha, 4^{ème} Etage, 101 Antananarivo
Courriel : rt.prrc@gmail.com; rpm.prrc@gmail.com cc apm.prrc@gmail.com
Antananarivo le 09 Juillet 2026

Le Coordonnateur National du Projet PRRC



Monsieur RANDRIANIRINA Patrick

